



COMMUNIQUE DE PRESSE

Revenu universel d'activité Clôture du 4^{ème} cycle de la concertation institutionnelle

Le 7 février 2020

Lancée par Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé et Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, la concertation sur le revenu universel d'activité a franchi une nouvelle étape aujourd'hui avec la clôture du 4^{ème} cycle de la concertation institutionnelle, consacré au parcours de l'allocataire du futur revenu universel d'activité.

C'est en présence de représentants de chacun des trois collèges pléniers de la concertation institutionnelle - associations, territoires et partenaires sociaux -, et des trois collèges thématiques - handicap, jeunes et logement, - que s'est tenu, le 6 février, le 4^{ème} comité de pilotage du revenu universel d'activité (RUA), présidé par Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.

La réunion a été l'occasion pour Christelle DUBOS, Vincent REYMOND, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, et Fabrice LENGART, rapporteur général à la réforme, de dresser un point d'étape des travaux du cycle 4 qui ont porté sur le mécanisme de gain garanti au travail qui accompagnera le Revenu universel d'activité, sur l'objectif de « zéro rupture de droits » et sur l'articulation entre le Revenu universel d'activité et le futur Service public de l'insertion.

Le prochain et dernier cycle de la concertation institutionnelle se déroulera durant 2 mois, de fin avril à fin juin ; il portera sur la gouvernance et le financement de la réforme.

En savoir plus :

[Consulter les documents mise de jeu et les supports de la réunion](#)

Contacts :

Ministère des Solidarités et de la Santé/cabinet :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Délégation interministérielle à la pauvreté :

anne.catherine.ferrari@sante.gouv.fr 06 30 54 14 70